

Plan Particulier de Mise en Sûreté face au risque attentat/intrusion



Lycée Polyvalent JB DUMAS

« S'entraîner pour être prêt »

Référence :

Instruction du 12 avril 2017 relative au renforcement des mesures de sécurité et de gestion de crise applicables dans les écoles et les établissements scolaires

Pourquoi un plan particulier de mise en sûreté face au risque attentat/intrusion ?

La réponse à la menace d'actes terroristes ou d'attaques armées implique de manière permanente l'ensemble des personnels - quels que soient leur statut et leurs fonctions - à la fois directement et via leurs représentants et les instances auxquelles ils participent, ainsi que les élèves eux-mêmes - selon des modalités adaptées à leur âge - et l'ensemble de la communauté éducative (parents, associations partenaires, etc.).

Le PPMS « attentat-intrusion » permet d'anticiper et de traiter deux types de situations :

- l'attentat commis à l'intérieur ou aux abords immédiats d'une école ou d'un établissement scolaire, qui en est la cible directe, auquel doit être assimilée toute forme d'attaque armée au sein d'une enceinte scolaire ;
- l'attentat et toute forme d'attaque armée, commis à proximité d'une école ou d'un établissement scolaire, qui imposent de mettre en œuvre des mesures de protection adaptées même si l'établissement lui-même n'est pas directement visé.

Afin d'être alerté de toute menace et d'être conseillé sur la conduite à tenir, vous pouvez utilement télécharger l'application du ministère de l'Intérieur « SAIP » sur votre smartphone.

Sommaire

I. Signal d'alerte :	2
II. Annuaire de crise	2
III. Déclenchement du PPMS en cas d'intrusion ou d'attentat :	3
1) Ouverture des portails	3
3) Fermeture des issues des bâtiments	3
4) Consignes	4
IV. Mallettes de 1 ^{ère} urgence et défibrillateur	4
V. Liste des personnels titulaires du PSC1	5
VI. Liste des portables internes	6

I. Signal d'alerte :

Il a été mis en place au sein du lycée un signal d'alerte spécifique attentat/intrusion :



Le signal spécifique consiste en l'émission en continu d'un son non modulé par la **sirène des pompiers installée sur le toit du bâtiment I**. Cette sirène peut être déclenchée soit de la loge, soit de la sous-station chaufferie du sous-sol du bâtiment F.

La fin de l'alerte est indiquée par la fin du signal émis par la sirène.

Le signal émis par la sirène à l'extérieur sera **doublé à l'intérieur des bâtiments par l'activation en continu des sonneries de cours habituelles**.

Pour mémoire : l'alarme incendie qui commande l'évacuation des bâtiments constitue un 3^{ème} signal sonore bien distinct des deux signaux propres aux PPMS.

II. Annuaire de crise

☎ RECTORAT (secrétariat du cabinet)	04.67.91.48.07
- Cellule de crise	04.67.91.52.00
- Standard	04.67.91.47.00
- Secrétariat Général	04.67.91.48.10
☎ DSDEN	
- Cellule de crise	04.66.67.61.81
- Cabinet	04.66.62.86.12
- Secrétariat Général (secrétariat)	04.66.62.86.29
☎ PREFECTURE (standard)	04.66.36.40.40
☎ CONSEIL REGIONAL (standard)	04.67.22.80.00
☎ MAIRIE (standard)	04.66.56.11.00
- Services techniques	04.66.56.11.25
☎ Commissariat de police	04.66.78.14.22
☎ Pompiers Alès	04.66.54.25.18
☎ Centre Hospitalier (standard)	04.66.78.33.33
☎ EMAS	06.12.06.05.66
	04.66.62.86.47
☎ RADIO LOCALE France BLEUE	

III. Déclenchement du PPMS en cas d'intrusion ou d'attentat :

Dès le retentissement de l'alerte, la priorité est d'une part d'ouvrir tous les portails afin de permettre l'évacuation éventuelle des personnes ainsi que l'arrivée des secours et d'autre part de fermer tous les accès des bâtiments afin d'empêcher les intrusions. Toute personne proche de la porte d'entrée d'un bâtiment doit immédiatement entrer dans le bâtiment et verrouiller la porte de l'intérieur en tournant la molette de sécurité.

1) Ouverture des portails

- côté place de Belgique (portail mairie ainsi que les portails central et professeurs) : l'agent d'accueil.
- côté Gardon : le magasinier du E ou le DDFPT ou son assistant ouvre le portail méca auto. Les cuisiniers et les magasiniers ouvrent le portail cuisine.

2) Accueil des secours

Agent d'accueil à la loge ou proviseurs adjoints.

3) Fermeture des issues des bâtiments

- **Bâtiment D** : dès l'alerte, fermeture de la porte d'accès RDC nord par la Vie scolaire et RDC centrale par les enseignants de CPGE (porte sud verrouillée en permanence) ou par toute personne présente à ce moment-là.
- **Bâtiment CAIC** : fermeture de l'entrée principale RDC par les enseignants présents au RDC lors du déclenchement de l'alerte ou par toute personne présente à ce moment-là.
- **Bâtiment E** : fermeture des portes du rez-de-chaussée et des portes des étages donnant sur les coursives par les enseignants présents au déclenchement de l'alerte ou par toute personne présente à ce moment-là ; les professeurs de menuiserie verrouillent la porte du hall entre le E rénové et le hall menuiserie.
- **Bâtiment F** : fermeture de la porte d'accès de l'escalier D (nord) par les documentalistes, de la porte d'accès de l'escalier C par la Vie scolaire et de la porte principale de l'escalier B (sud) par les enseignants présents en salle des professeurs ou par toute personne présente à ce moment-là (la porte de l'escalier A est verrouillée en permanence).
- **GRETA** (bâtiment I) : fermeture des portes d'accès par l'accueil du GRETA ou par toute personne présente à ce moment-là.
- **Bâtiment I** : fermeture des portes du rez-de-chaussée et des portes des étages donnant sur les coursives par les enseignants présents au déclenchement de l'alerte ou par toute personne présente à ce moment-là.
- **Gymnases B1, B2 et C** : fermeture de tous les accès par les enseignants dès l'alerte ou par toute personne présente à ce moment-là.

4) Consignes

➤ **Au déclenchement des faits ou d'une alerte :**

- Vous analysez l'environnement dès l'apparition de la menace, en localisant si possible la zone où se trouve l'individu ou le groupe d'individus afin de déterminer la conduite à tenir : confinement la plupart du temps, évacuation si vous vous trouvez à l'extérieur des bâtiments.
- Vous vous mettez si possible en contact avec les personnes ressources de l'établissement ;
- Vous appelez dans la mesure du possible les services de police ou de gendarmerie : déclinez votre qualité, décrivez la situation le plus précisément possible (nombre d'individus, localisation, type d'armes) ;
- Vous restez calme pour ne pas communiquer votre stress.

- **Choix n°1 : le confinement.** Il faut identifier le local le plus sûr à proximité immédiate, verrouiller les portes puis se barricader en plaçant les éléments encombrants devant la porte (tables, chaises, bureau), faire s'éloigner les élèves et personnels des portes, murs et fenêtres, leur **demandeur de s'allonger**, éteindre les lumières, demander un silence absolu, faire **mettre en silencieux les téléphones portables**.

Une fois les personnes confinées, maintenez le contact avec les services de police et de gendarmerie pour signaler la localisation exacte, le nombre de blessés et le nombre de réfugiés. Restez proche des personnes manifestant un stress et rassurez-les. Attendez les consignes des forces d'intervention pour évacuer.

- **Choix n°2 : l'évacuation.** Il faut prendre **la sortie la moins exposée et la plus proche**, demander un silence absolu, suivre les directives des services de secours et des forces d'intervention, **signaler la localisation des victimes éventuelles** et signaler l'emplacement du **point de rassemblement si différent du commissariat**.

- Plateaux sportifs et espaces extérieurs : selon l'endroit, évacuation par le portail « méca auto » du E ou par le portail cuisine du I avec comme point de rassemblement le commissariat.

IV. Mallettes de 1^{ère} urgence et défibrillateur

Positionnement du défibrillateur : **loge**

Positionnement des mallettes de 1^{ère} urgence :

- Bâtiment A : cellule de crise – service comptabilité – premier étage
- Bâtiment D : D111
- Bâtiment E : dans le local de rangement de la salle E 206 (labo SIN EE)
- Bâtiment F : labo SVT 1^{er} étage près de la F 110
- Bâtiment I : bureau CPE Internat
- Bâtiment I : GRETA, bureau du CBEN au 1^{er} étage

Composition de chaque mallette de 1^{ère} urgence PPMS (pour 400 élèves)

- 1 lampe dynamo, 1 radio dynamo et 1 corne de brume,
- 1 jeu de tarot et 1 jeu de 54 cartes
- 200 morceaux de sucre emballés individuellement,
- 200 sachets de 2 biscuits emballés individuellement,
- 10 bouteilles d'eau 1,5 l,

- 200 gobelets,
- 1 paire de ciseaux Jesco 16 cm,
- 3 paires de gants vinyle,
- 16 couvertures de survie,
- 8 paquets de mouchoirs,
- 40 pochettes de serviettes périodiques Vania,
- 50 doses de gel hydro alcoolique 3 ml,
- 30 doses désinfectant Chlorhexidine 5 ml,
- 10 sachets de 5 compresses de gaze stérile 10 x 10 cm,
- 3 tampons compressifs absorbant avec gant 10 cm,
- 1 bande de pansements à découper 5m x 6 cm,
- 2 rouleaux de sparadrap sans dévidoir 10 m x 2.5 cm,
- 1 bande extensible 3 m x 5 cm,
- 1 bande extensible 3 m x 10 cm,
- 1 écharpe triangulaire non tissée,
- 1 boîte de 40 dosettes de sérum physiologique,
- 1 rouleau de 50 sacs poubelles 20 litres,
- 2 serpillères,
- 10 doses de savon, 1 rouleau d'essuie-tout,
- feuilles étanches et rouleaux adhésifs pour calfeutrage,
- 2 gilets fluos
- 40 sachets congélation (pour vomissements, besoins naturels).

V. Liste des personnels titulaires du PSC1

AUBERT Patrick	06 81 55 32 91
BOUTY Julien (AED au D)	
OUJEDDOU Rachida	06 46 23 22 78
SECCHI Patricia	
WISNIEWSKI Eric (formateur PSC1)	

PERSONNELS TITULAIRES DU CERTIFICAT SST

BRAND Monique (formatrice SST)	06 22 76 06 61
CLEMENCIER Rémy	06 58 10 59 44
LAISSUS Dominique	
MIGOT Chantal (formatrice SST)	
OUJEDDOU Rachida	06 46 23 22 78
PAGES Sylvie (formatrice SST)	
ROMAN Sonia (formatrice SST)	06 81 17 90 32

Les personnes titulaires du SST doivent rejoindre les infirmières en salle F110 s'ils ne sont pas en charge d'une classe.

Liste des personnels logés

COLLING André	AT
DELENNE-BENETTI Monique	SAENES
DELPINO Nadia	CPE
DOLTER Dominique	CPE
GHESQUIER Serge	AT
HUBINEAU Nathalie	PROVISEUR ADJOINT
JARC Gabriel	AT
MALMBORG Cécilia	AAE
TOMIETTO Vanessa	SAENES
VERGOTE Nadège	AT

VI. Liste des portables internes

1	Veilleur de nuit - A. ANDRE / P. MERLIN	06 85 84 13 46
2	Proviseur - F MARTINEZ	
3	Proviseur adjoint – J. CERDAN	06 82 55 20 52
4	Proviseur adjoint – N. HUBINEAU	06 82 55 20 51
5	Intendante - C. RABIER	06 85 85 96 34
6	Adjointe Intendante – C. MALMBORG	06 85 47 79 30
7	DDFPT – D. COULOUGNON	06 80 46 43 43
8	DDFPT adjoint - L.ROBINET	06 80 46 44 09
9	DDFPT adjointe - L. HUE BENACHES	06 78 40 02 66
10	Infirmières - S. DAVEAU / M. BOURDIER	06 82 56 20 17
11	Agent Chef service général - M.GILLY	06 08 55 52 33
12	Agent Chef services techniques - A.THOMAS	06 08 55 52 39
13	Service Technique OP1 – S. GHESQUIER	06 33 30 27 07
14	Service Technique OP2 – JM. BELLOTTO / BOUTONNET	06 75 21 29 29
15	Service Technique OP3 – M. RICHERME	06 33 78 29 73
16	Service Technique OP4 - VALENTIN / MARCOUX	06 86 16 56 34
17	Magasinier ateliers bât E - Y.RUEL	06 70 51 81 90
18	Magasinier ateliers Bat I - B.FORAY / SOULI	06 86 57 82 73
19	Informaticien - S.ALBOUY	06 33 30 25 27

20	Informaticien	06 32 90 94 60
21	CPE LEGT - M.AOUAICHIA	06 71 49 21 98
22	CPE SEP - G.BRUOT	06 81 97 45 73
23	CPE SEP - M.DAIGNES	06 74 18 03 79
24	CPE LEGT - D.DOLTER / R. ALIAICHOUBA	06 86 85 80 90
25	CPE LEGT - N.DELPINO	06 71 75 88 24
26	CPE SEP - S. CHAREYRE	06 73 63 84 20
27	CPE d'internat	06 07 73 32 61
28	Vie scolaire Bât F (alarme incendie)	06 43 76 66 50
29	Vie scolaire Bât D (alarme incendie)	07 87 13 52 97
30	APS – A. HENRY (assistant prévention sécurité)	07 85 06 24 22
31	Déménageurs – E. BALDIT/B. ZEHNATI	07 85 56 85 89